

LIRE, ÉVALUER ET DIAGNOSTIQUER UN SCÉNARIO

FORMATIONS 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE

Le CEFPI en quelques mots	4-5
Nos engagements	6-11
Les conditions de recevabilité	12
Comment financer la formation	12-13
Public concerné et objectifs	14
Modalités de mise en œuvre	15
Contenu de l'action	16
Programme détaillé	17-19
Conditions générales de vente	20

LE CEFPI, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPI a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPI :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPI accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promouvons une culture de co-création et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1

L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2

Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3

L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4

L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5

Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage.

Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF.

Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6

Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

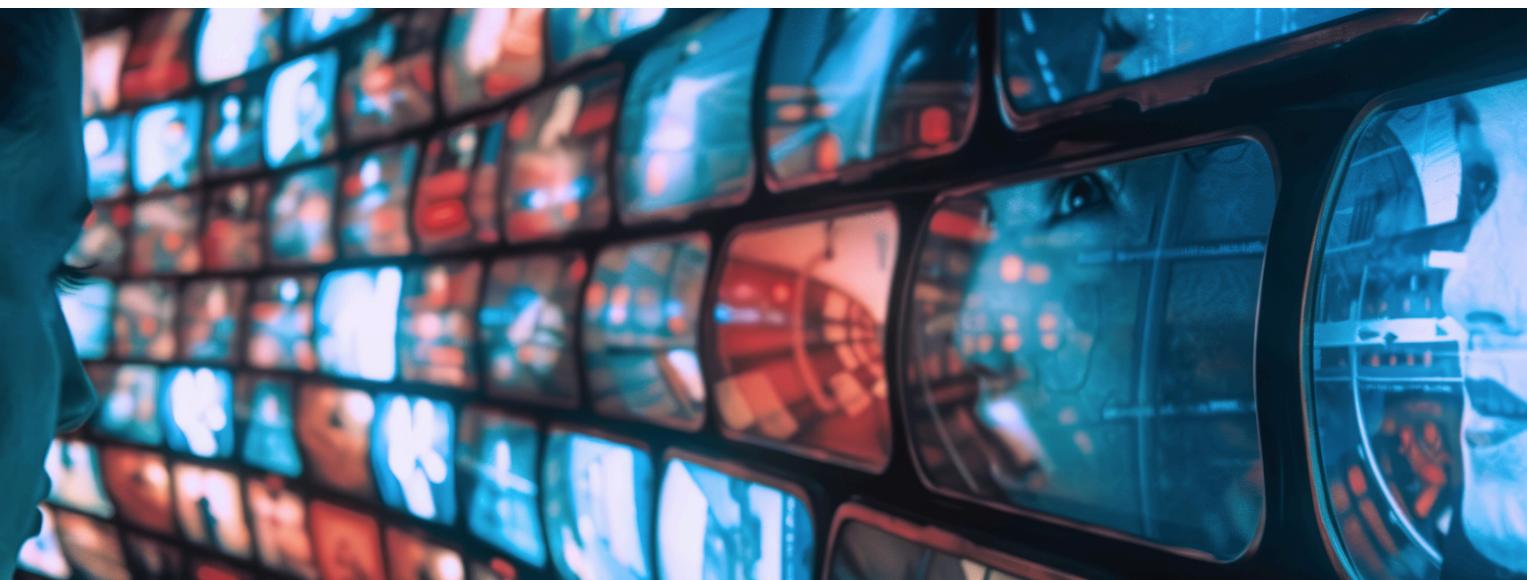
Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

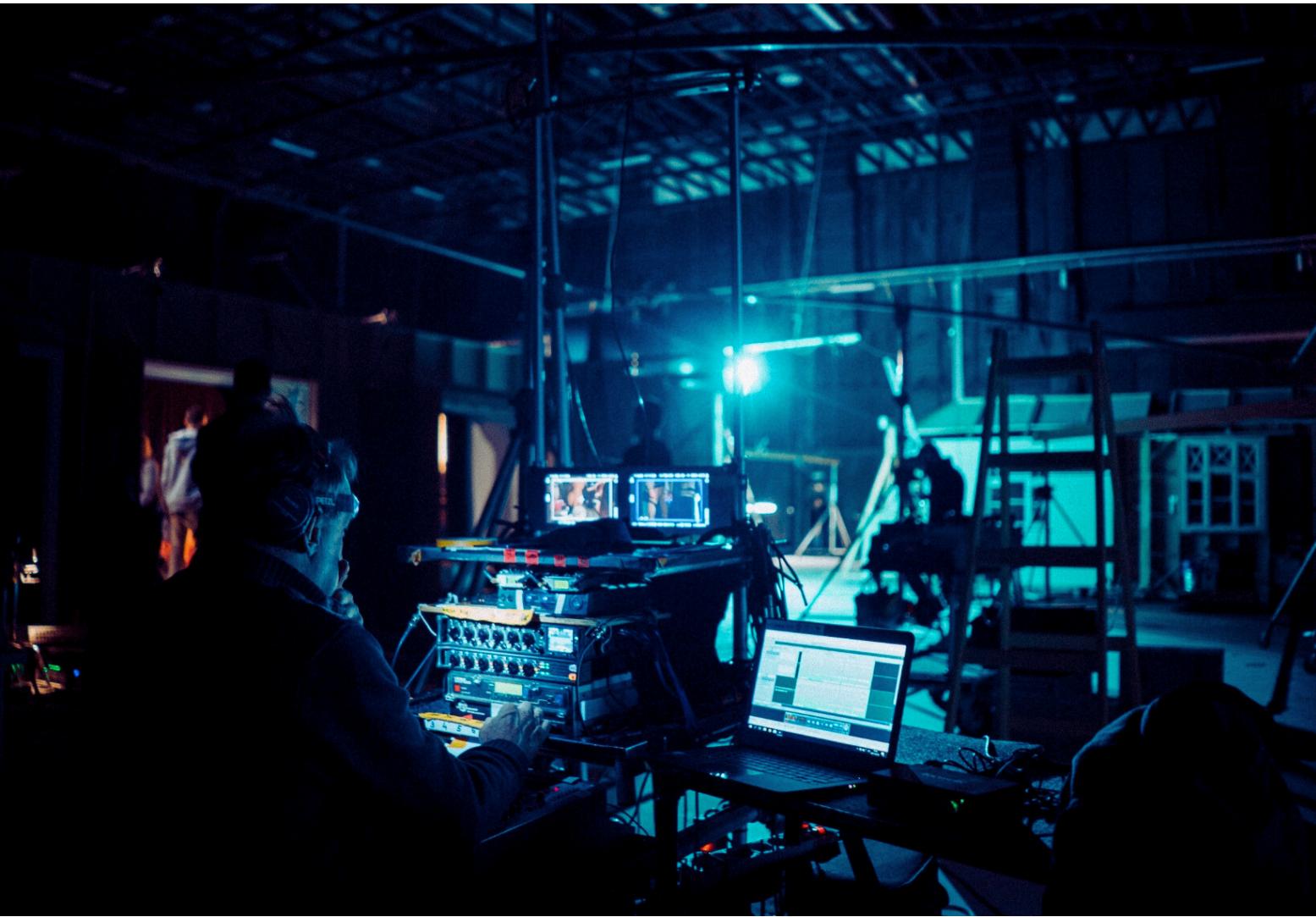
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptées aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPIF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la [Charte de la Diversité](#), le CEFPPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.



Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPPF soutient la démarche [EcoProd](#), qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.







Le CEFPPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. [Rejoignez-nous](#) pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

1 Analyse du projet professionnel du candidat : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.

2 Étude de recevabilité de la candidature (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.

Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.

3 Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat : envoi d'un mail

4 Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur

5 Réponse envoyée par le financeur

6 Envoi de la convocation au candidat : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

Le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets. Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salari  .e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous   tes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous b  n  ficiez d'un acc  s    la formation dans le cadre du plan de d  veloppement des comp  tences des artistes-auteur.ices, d  s lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 derni  res ann  es

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 derni  res ann  es

Ces conditions vous permettent de b  n  ficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les crit  res de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous   tes chef.fe d'entreprise non salari  .e

Si vous cotisez au RSI (R  gime Social des Ind  pendants), votre formation peut   tre prise en charge par l'Agefice. Vous devez d  poser une demande avant le d  but de la formation, puis avancer financi  rement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur pr  sentation des documents justificatifs (facture acquitt  e, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (R  gime Social des Ind  pendants), votre formation peut   tre prise en charge par l'Agefice. Vous devez d  poser une demande avant le d  but de la formation, puis avancer financi  rement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur pr  sentation des documents justificatifs (facture acquitt  e, attestation de participation...).

Si vous   tes inscrit    la Chambre des M  tiers et de l'Artisanat, vous b  n  ficiez d'une prise en charge par le FAFCEA a hauteur de 4800€ /an.

Si vous   tes inscrit    la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des m  dias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous b  n  ficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous   tes en profession lib  rale, vous b  n  ficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous   tes salari  .e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salari  , les structures de statut associatif peuvent cotiser    l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous   tes ind  pendant.e et/ou profession lib  rale

Vous devez d  poser une demande aupr  s du FIF-PL avant le d  but de la formation, puis avancer financi  rement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur pr  sentation des documents justificatifs (facture acquitt  e, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide    la formation professionnelle

Apr  s une   tude personnalis  e de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caract  re destabilisant de la d  pense, et dans le cas d'une r  ponse n  gative des organismes de financement sollicit  s (OPCO, P  ole Emploi, Conseil r  gional...), une aide pourra   ventuellement vous   tre accord  e par Audiens. Elle porte sur le co  t p  dagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Diff  rentes modalit  s de paiement peuvent vous   tes propos  es de sorte    ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualit  s et rembourse au prorata la formation si abandon (apr  s r  ception d'un mail explicatif).

PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Assistants de production, producteurs, chargés de production, assistants d'exploitation, distributeurs, chargés de développement, scénaristes-consultants, lecteurs de fiction (cinéma/TV)...

Pré-requis, expérience professionnelle

- Bonne connaissance de l'univers cinématographique et audiovisuelle.
- Capacité de synthèse et aptitude rédactionnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

A l'issue de ce programme, les stagiaires auront les aptitudes pour établir une évaluation artistique et financière d'un scénario de fiction.

Objectifs détaillés

- savoir détecter le potentiel d'un projet et analyser la dramaturgie d'un scénario,
- acquérir des réflexes d'analyse visant à établir le diagnostic complet d'un scénario, ainsi que la typologie d'un film (catégorie de public, genre...)
- être capable d'identifier les intentions de l'auteur et savoir l'accompagner dans les différentes étapes de développement,
- être en mesure de rédiger un compte-rendu de lecture de scénario, en faisant usage de la terminologie et des outils adéquats,
- savoir justifier et argumenter auprès de son auditoire (producteur, auteur, réalisateur, distributeur, exploitant...) les atouts et les points faibles d'un scénario,
- Être capable de proposer des pistes de réécriture et d'établir une stratégie efficace pour le développement du projet (co-auteur, consultant...).



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :

56 heures, soit 7 jours

Durée hebdomadaire :

40 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30
(dont 1/2 journée de libre par semaine)

Lieu de formation :

CEFPF - 55, rue Etienne Marey - 75020 Paris

Contact :

Tél : 01 40 30 22 35

Date des sessions :

Du 6 au 14 avril 2026

Du 15 au 24 juin 2026

Prix :

3 200 euros HT

FORMATEURS

Responsable pédagogique :

Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPP

Formateur référent :

Julie PONSONNET, scénariste et consultante en scénario

Intervenants :

Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma (voir liste jointe)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :

- Alternance d'exposés théoriques (matin) et d'exercices pratiques (après-midi), ainsi que de rencontres avec des professionnels en activité.
- Analyse d'extraits de films aux genres et formats différents (drame/comédie/classique/extraits de séries...)
- Exercice pratique : rédaction d'une fiche de lecture complète et comparaison avec celles des autres stagiaires; échanges argumentés autour du potentiel (points forts/points faibles) du scénario
- Distribution de documents : lexiques, glossaires, bibliographie, exemples de fiches de lectures existantes ...

Moyens techniques

à la disposition des stagiaires :

- Matériel didactique mis à disposition pour l'exercice de simulation
- Salle TV lecteur DVD,
- Dossier hebdomadaire de documentation
- Vidéoprojecteur

Nombre de stagiaires par poste de travail : Un poste de travail Macintosh pour 2 personnes.

Modalités d'évaluation :

- Par les stagiaires : Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique.
- Par le CEFPP : Contrôle continu, questionnaire écrit et pitch du projet face à un jury composé de professionnels en activité.

CONTENU DE L'ACTION

JOUR 1

Première approche de l'évaluation d'un scénario
Du scénario au film tourné

JOUR 2

Les Fondations et la structure d'un film
De la dramaturgie au Pitch

La structure en trois parties/ou en sept parties

JOUR 3

Personnages/conflits/enjeux

JOUR 4

Les différentes phases d'écriture d'un scénario

JOUR 5

La fiche de lecture

JOUR 6

Intelligence artificielle et analyse et le développement de scénarios

JOUR 7

Réécriture assistée, travail dramaturgique, autonomie critique

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ 1^{re} journée

Première approche de l'évaluation d'un scénario

Objectif : Comprendre comment un producteur choisit un projet?
Quelles questions se pose-t-il dès la première lecture d'un projet?

Contenu : Méthode pour effectuer une lecture attentive d'un scénario (d'un point de vue production)

- Le coût des mots
 - Découpage estimatif
 - Liste des rôles principaux et secondaires
 - Liste des décors (int/ext) > quels décors pourrait-on « regrouper » ?
 - Casting possible ?
 - Genre de film : policier/comédie/ fantastique/drame/comédie dramatique...
 - Pour quel public ? Grand public ? Adultes ? Enfants ? Art et Essai ? Diffusion TV (quelle chaîne ?) ...
 - Lieux de tournage envisageables (quelles régions pourraient être sollicitées ?)
 - Minutage du film : comparer les différents minutages
 - Continuité (sur combien de jours se l'histoire racontée dans le film) > ce qui peut aider à envisager un PDT en cas d'ellipses, vieillissement, etc.
 - Durée de tournage envisagée ? Combien de semaines environ
 - Budget envisagé (à la louche)
 - Une coproduction est-elle envisageable ?
 - Ressenti personnel par rapport au scénario : clarté ? originalité ?
 - Empathie pour les protagonistes ? Les personnages sont-ils forts ?
- Intéressants ?
- Qualité des dialogues ?
 - Rythme ? Construction de l'intrigue ?
 - Scènes qui pourraient être coupées ? Retravaillées ?
 - Points forts ? Points faibles ?
 - Iriez-vous voir ce film en salles ?

Du scénario au film tourné

Objectif : Appréhender le découpage technique d'un film pour estimer la complexité du tournage et anticiper les coûts

Contenu : Exercice de découpage sur une séquence du film
Second débrief après le visionnage du film et analyse de la fidélité au scénario ? quels changements ? scènes coupées au montage ? écarts entre scénario/réalisation / apport de la musique ?...

■ 2^{re} journée

Les Fondations et la structure d'un film

De la dramaturgie au Pitch

Objectif : Connaître les éléments narratifs nécessaires à la construction d'un récit.

Contenu :

Les fondations d'un film : L'hypothèse dramatique

- Une situation initiale/contexte de crise/faille/manque/problème/question
 - Un ou plusieurs protagonistes caractérisés
 - Un objectif (concret) que le protagoniste prétend vouloir
 - Obstacles/promesses d'obstacles/adversaires/antagonistes
 - Un enjeu (abstrait)/une révélation
 - Le conflit/dilemme/Le débat moral (qui naît de l'opposition entre objectif et obstacle)
 - Point de vue de l'auteur sur son sujet
- Savoir faire un pitch dramatique / thématique

Exercice : Rédaction d'un pitch dramatique et pitch thématique de son choix

La structure en trois parties/ou en sept parties

- Exposition : contexte, arène, protagoniste/incident déclencheur.
- Ce que « veut » le personnage.
- Acte II : Confrontation : objectif principal/sous-objectif/conflict/enjeux/noeuds dramatiques/point de non-retour.
- Ce qu'il fait ou tente de faire pour obtenir ce qu'il veut.
- Acte III : Résolution : Climax, dénouement, réponse dramatique.
- Le résultat et les conséquences de son action.

Exercice pratique : repérer la structure, le « squelette » du film (incident déclencheur, noeuds dramatiques, actes, point de non- retour...) et identifier clairement les protagonistes/antagonistes/alliés/objectif/obstacles/faux allié/faux adversaire.

■ 3^{re} journée

Personnages/conflicts/enjeux

Objectif : comprendre les différents moyens de caractérisation d'un personnage

Contenu :

Les personnages

- Caractérisation des personnages : questionnaire
- Courbe dramatique (évolution du personnage/trajectoire pendant le film) : différences entre motivation/but/action
- Tableaux et réseaux de personnages interaction des personnages entre eux.
- Le conflit (fonctions du conflit en dramaturgie)/conflit interne/externe...
- Enjeux/révélation
- Obstacles (externes/internes)...

Exercice pratique : identifier les ressorts dramatiques, la caractérisation des personnages, rythme d'un scenario / film.

■ 4^e journée

Les différentes phases d'écriture d'un scénario

Objectif :

Acquérir une méthode pour « Accompagner un auteur » ou « évaluer un scénario.

Contenu :

- Le « magma », la tambouille interne, les idées, le premier jet...
- Les diverses possibilités (technique de Truby : prémisses + thèmes = hypothèses dramatiques)
- Exploration du domaine en lien avec le sujet (recherches, univers, bibliographie, filmographie)
- Première note d'intention : pourquoi ce film ? Quel rapport avec soi ?
- Synthèse, fondations : pitch /sujet/Point de vue/genre/thème/métaphore/ premier squelette
- Les personnages : caractérisation, courbe dramatique et réseaux > comment rédiger une biographie de personnage
- La structure, l'intrigue
- Le séquencier, le scène-à-scène
- Le traitement
- Le synopsis (court/long...)
- La note d'intention V2
- La continuité dialoguée = le scénario (V1, V2, V3... DEF)

Exercice pratique : travail sur le réseau du personnage

■ 5^e journées :

La fiche de lecture

Objectif :

Savoir lire un scénario et pouvoir identifier clairement les problèmes de scénario

Contenu :

Méthode d'évaluation de scénario

Savoir distinguer :

- le symptôme, le ressenti (« j'aime/j'aime pas/je m'ennuie/j'accroche/j'y crois/j'y crois pas...)
- le « diagnostic » : mettre de côté sa subjectivité et évaluer un scénario selon des critères objectifs : c'est clair/pas clair/on comprend/ on ne comprend pas/unité du film/construction/équilibre/caractérisation/dialogues...)
- « la prescription », le compte-rendu de lecture : ce qu'on pourrait faire pour améliorer le scénario, les points à retravailler, etc.

■ 6^{re} et 7^e journées

Utiliser l'intelligence artificielle pour l'analyse et le développement de scénarios

Objectifs À l'issue du module, les participant·es seront capables de :

- Identifier les usages pertinents de l'IA pour analyser ou développer un scénario
- Utiliser des prompts efficaces pour structurer une lecture ou enrichir un projet
- Distinguer les apports et limites des IA actuelles dans le champ narratif
- Réaliser une lecture ou un accompagnement assisté par IA, en gardant un regard critique:

■ 6^e journée

Initiation, exploration, premiers cas d'usage

matin :

Introduction aux IA génératives pour le récit

- Qu'est-ce qu'un LLM ? Comment il « comprend » un texte narratif
- Outils utiles : ChatGPT, ScenarAI, Notion AI,
- Présentation de cas concrets :
- Résumer un scénario long
- Extraire personnages, décors, lieux, enjeux
- Générer un tableau des scènes ou un découpage

Atelier 1 : Résumer un scénario + identifier sa structure de base (3 actes)

- À partir d'un synopsis ou d'un extrait de scénario
- Objectif : vérifier la fidélité du résumé IA / discuter des raccourcis

Lecture IA assistée : forces et limites

- Qualité des dialogues, rythme, enjeux : ce que l'IA détecte bien / mal
- Reformulation de note d'intention
- Génération d'une fiche de lecture

Atelier 2 : Produire une fiche de lecture avec IA (et l'évaluer)

- Utilisation d'un prompt structuré
- Comparaison entre analyse humaine et IA
- Relecture critique croisée en binôme

■ 7^e journée :

Réécriture assistée, travail dramaturgique, autonomie critique

Matin

L'IA comme partenaire de développement

- Générer plusieurs versions d'un pitch (genre, cible)
- Rédiger ou enrichir une biographie de personnage
- Simuler un débat entre personnages / proposer des arcs narratifs
- Tester des variantes de scène (structure, conflit, enjeu, climax)

Atelier 3 : Réécriture d'une scène dialoguée

- Objectif : proposer 2 ou 3 versions à partir de consignes différentes
- Travailler le rythme, le conflit, le ton
- Discuter ce qui fonctionne et ce qui sonne artificiel

Après-midi

Vers une intégration professionnelle raisonnée

- L'IA dans une équipe de développement : cas d'usage légitime
- Confidentialité, droit d'auteur, éthique
- IA comme outil de formation à la lecture ?
- L'IA peut-elle détecter un "bon" scénario ? Pourquoi pas (encore)

Atelier 4 : Étude de cas complète (mini-scenario ou séquencier)

- Lecture + extraction d'infos + fiche IA + réécriture possible
- Retour d'expérience collective
- Checklist : quand utiliser l'IA et quand l'éviter



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

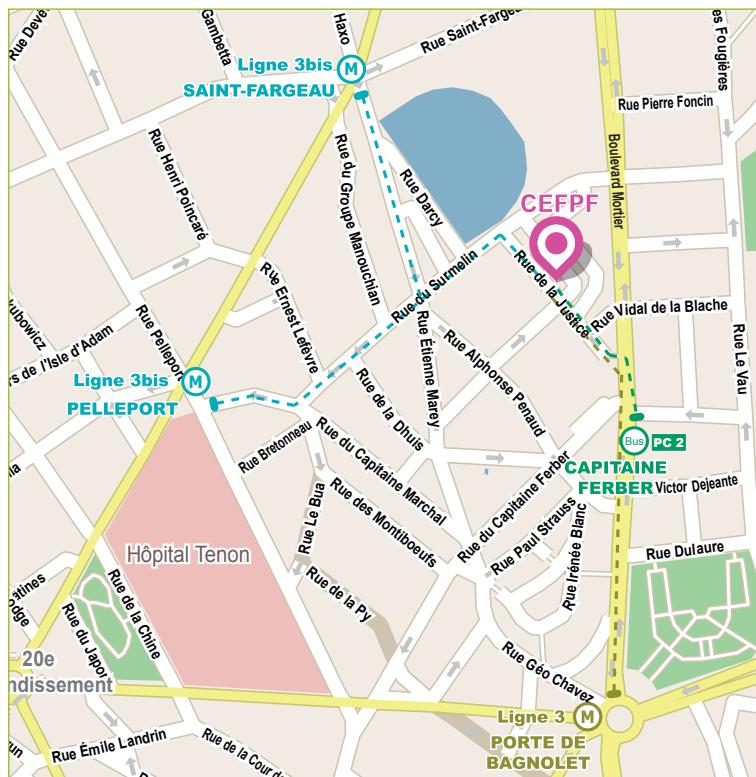
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cepf.com

www.cepf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cepf.centredeformation>

